

03 mai 2024 -17:50

Appartient à Conseil des ministres du 3 mai 2024

Approbation des contrats d'administrations des institutions publiques de sécurité sociale 2022-2025

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé onze projets d'arrêté royal représentant la sixième génération de contrats d'administrations des 10 institutions publiques de sécurité sociale et du quatrième contrat d'administration de la plateforme e-Health.

Les contrats d'administration comprennent la gestion des institutions au moyen d'objectifs concrets concernant les modalités d'exécution des missions de sécurité sociale (paiement des allocations, octroi des droits, perception des cotisations et contrôle du respect des obligations), la prestation de services au citoyen (ou tout autre groupe cible) et l'amélioration de la gestion interne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be